

# N° 1 JOURNAL MUNICIPAL

## Informations du Conseil Municipal

Sommaire	
Pa	ge
Le dossier d'actualité : Finances - Budgets 2014	3
Echos du conseil municipal :	_
Bibliothèque/ Recensement de la population	4
Comités de Quartiers / Commissions communales ouvertes	5
Commission cimetières	5 6
Commission sentiers et chemins / Inauguration des HLM  Vie de la commune	O
Calendrier des fêtes de l'été	6
<ul> <li>Football Club Agen-Gages : Finale de la coupe de l' Aveyron</li> </ul>	7
Association Cap Jeunes	7
<ul> <li>Journée découverte du patrimoine-Fouilles archéologiques de Roquemissou</li> </ul>	7
Sécurité	7
◆ Permis piétons	7
Informations pratiques	8

## **FINANCES - BUDGETS 2014**



## Rappels:

Maire pour l'année écoulée.

Il permet notamment de récapituler ce qui a pu être réalisé et de connaître, ainsi, la situation financière de la commune.

Le compte administratif retrace la gestion du Le budget primitif, quant à lui, autorise juridiquement la commune à percevoir des recettes et à engager des dépenses.

C'est l'outil de prévision indispensable à une bonne gestion communale qui s'effectue en accord avec les priorités de la politique municipale, la richesse de la commune et l'obligation d'équilibrer les comptes.

Le 03 mars 2014, nous avons arrêté les comptes administratifs 2013 de la commune. En dépit de quelques éléments exceptionnels défavorables liés au transfert de la compétence eau, au syndicat des eaux de Montbazens (solde de la redevance pour la modernisation des réseaux), notre budget se caractérise par un résultat de fonctionnement de 130 K€ (intégralement affecté à la section d'investissement), obtenu grâce à une bonne maîtrise des dépenses. Notons que cet excédent est réalisé dans un contexte de stagnation des dotations de l'état et avec une hausse de la pression fiscale limitée à l'inflation, tout en conservant un niveau d'investissement important dans nos infrastructures, gage d'amélioration de notre qualité de vie. L'année 2013 aura donc été marquée par des réalisations significatives : principalement la fin des travaux de construction de l'école et ceux d'aménagement et de mise en sécurité devant l'école, l'enfouissement des réseaux à Grioudas, investissements 2013 pour un montant de presque 800 000 €.

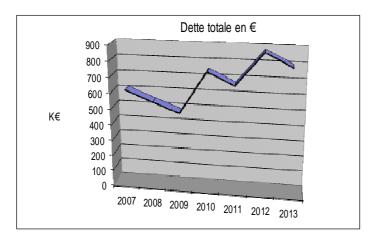
Enfin, cet équilibre favorable est réalisé sans recours à l'emprunt comme l'an passé.

Le 15 avril 2014, le budget primitif 2014 de la commune a été approuvé par le Conseil Municipal. Ce dernier a été établi collectivement par la commission finances dans le souci de préserver le maximum de marge de manœuvre financière afin de faire face à la baisse des dotations de l'Etat ; que nous avons décidé de ne pas compenser par une hausse de la pression fiscale, au financement de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, tout en maintenant un niveau d'investissement élevé (études pour la réalisation d'une bibliothèque, création d'un parking face au centre village Les Palanges, création de jardins collectifs, réalisation d'un programme de plantations dans les Palanges), pour un montant de 1 M€, avec pour objectif, de ne pas recourir à l'emprunt.

## Comparatif des communes

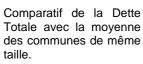
(taxe d'habitation, taxe foncière sur propriétés bâties, taxe foncière sur propriétés non bâties)

	TH %	TFB %	TFNB % de la base
Bertholène	9.84	8.89	48.08
Laissac	11.47	12.27	54.24
Montrozier	6.02	12.47	61.95
Rodelle	10.86	16.98	76.98
La Loubière	6.75	15	77.06
Bozouls	7.41	14.13	88.26
Agen	13.58	13.99	94.36

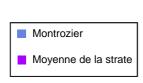


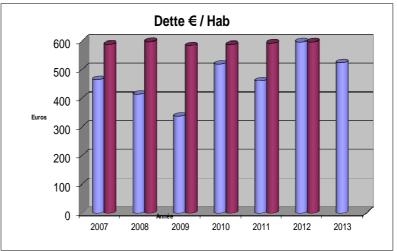
#### Etat de la dette de la commune

Evolution de la Dette Totale sur le mandat précédent, en milliers d'euros.

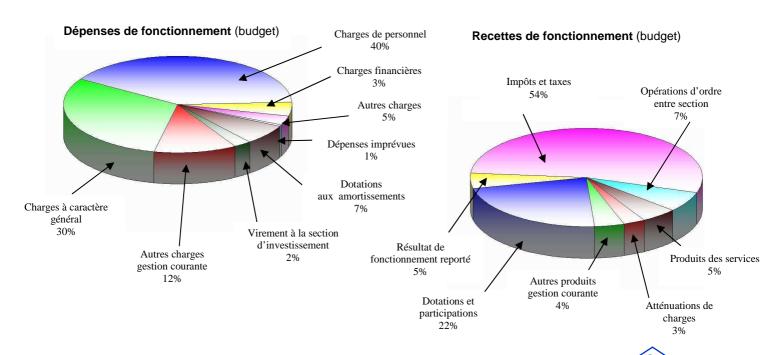


(Source Minefi)





Strate : communes de 500 à 2000 habitants appartenant à un groupement fiscalisé (TPU)



## **ECHOS DU CONSEIL MUNICIPAL**

## Bibliothèque

#### Le projet bibliothèque :

Ce projet déjà initié en 2013 sous l'ancienne municipalité se dessine et se précise avec le nouveau conseil municipal. Vous avez pu constater la nécessité d'améliorer et d'agrandir la bibliothèque / médiathèque actuelle qui tente de répondre aux attentes de tout public. Dans l'impossibilité de le réaliser dans les locaux actuels, nous avons dû choisir d'aménager l'ancienne « Maison Alaux ».

Nous avons retenu le projet de construction d'une bibliothèque municipale publique sur notre commune par un architecte reconnu et expérimenté.

Pour ce faire nous avons visé les objectifs suivants :

- En faire un espace culturel et un lieu de rencontre,
- ♦ Un véritable projet architectural et urbain, culturel et spatial.

Un lieu attractif, convivial et fonctionnel :

- Une bibliothèque au cœur de la commune
- Une bibliothèque pour tout public
- Des locaux fonctionnels, aux espaces ouverts et attractifs
- Des qualités d'ambiance et de confort
- Avec le choix d'un mobilier spécifique qui valorisera les collections et en facilitera l'accès
- Un équipement informatique, numérique, audio et vidéo : ressources documentaires, outil de gestion, projections/débat, expositions, conférences, ateliers...
- Le maintien de notre personnel qualifié et de bénévoles au service du public.

Une esquisse a été réalisée par l'architecte retenu.

Nous avons visité quelques réalisations de bibliothèques aveyronnaises : Bozouls, Calmont, La Primaube, Olemps, Rodez et auprès des directions, recueilli des conseils avisés.



Nous sommes dans l'attente de

l'Avant-Projet Définitif qui nous permettrait d'être accepté par la DRAC. Notre projet est accompagné par le soutien de partenaires départementaux et l'expertise de partenaires spécialisés :

- ◆ La DRAC \*de Midi-Pyrénées, pour étude de faisabilité
- ♦ La Bibliothèque Départementale de Prêt
- ♦ Le CAUE\* de Midi Pyrénées

## Lancement d'une communication ouverte au public

Nous ouvrons la création d'une Commission Municipale Publique, dans un lieu d'échange, pour imaginer avec vous la mise en place des espaces de la bibliothèque et ce que vous voulez y trouver.

Tous les habitants de la commune, enfants, adultes et personnes âgées : Lecteurs, Présidents d'associations, Directrice et Enseignantes scolaires et péri-scolaires, animateurs de la jeunesse etc., sont conviés à venir partager ce projet avec le Conseil Municipal, une des conditions pour que chacun puisse s'approprier la future bibliothèque.

(\*La DRAC : La Direction régionale des Affaires Culturelles)

(\*Le CAUE : Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement)

## Recensement de la population

Le recensement de la population s'est déroulé sur notre commune du 16 janvier au 15 février 2014. Nous diffuserons en fin d'année le résultat du comptage définitif effectué par l'INSEE. Dès la parution au journal officiel, les données seront disponibles sur le site Internet de l'Insee. Les administrés ont pu cette année compléter le questionnaire sur internet : 184 résidences principales ont été recensées par voie électronique. Nous vous rappelons l'importance du recensement qui détermine les populations légales de chaque commune et qui fournit des données sociodémographiques détaillées.

Nous remercions les administrés pour l'accueil réservé aux agents recenseurs qui ont effectué la collecte avec sérieux et assiduité.

## Comités de Quartiers

Le conseil municipal souhaite mettre en place des Comités de Quartiers dans la commune de Gages-Montrozier, définis selon un plan.

Aujols

Grioudas

Trébosc

Montrozier

Bennac, Lussagues, Les Plaines

Gages le Haut (Ouest)

Gages le Haut (Est) (la limite est la rue des Dolmens)

Roquebrune et le secteur de l'Eglise

Gages le Bas, Gages Le Pont, Les Barthes, Plaisance, Le Champs des Loups

#### Qu'est qu'un Comité de Quartier ?

C'est une instance de démocratie participative permanente rassemblant les citoyens à l'échelle d'un quartier en vue d'exprimer leur point de vue sur toute question relative aux affaires du quartier.

Son objectif est d'agir pour la défense des intérêts collectifs, de développer et promouvoir les activités sportives, les loisirs et la culture dans le quartier, l'amélioration du cadre de vie, etc. Il est force de propositions auprès de la Municipalité.

C'est un lieu d'information, de concertation, de proposition. Tous les sujets qui concernent le quartier peuvent être abordés par le Comité.

Le Comité de Quartier ne défend pas d'intérêts privés et est indépendant de toute organisation politique, religieuse, culturelle ou sociale.

Deux conseillers municipaux délégués ont été désignés par le Conseil Municipal, par quartier. Ils auront en charge d'organiser ces réunions.

Nous vous invitons vivement à y participer, le moment venu, afin de cerner plus efficacement les intérêts et les projets d'amélioration de vos quartiers et de la commune et d'échanger au plus près avec vous. Un « pot » ou un repas de l'amitié pourra clore ces moments de partage.

## Commissions communales ouvertes

Les commissions communales suivantes sont ouvertes aux habitants de la commune. Si vous souhaitez y participer, vous pouvez vous inscrire au secrétariat de la mairie au 05 65 42 29 32 avant le 30 juin 2014 :

- $\Rightarrow$ Communication, journal municipal et culture
- Bibliothèque et médiathèque  $\Rightarrow$
- Action éducative pour la prévention
- Utilisation et gestion du Causse Comtal  $\Rightarrow$
- $\Rightarrow$ Sentiers et chemins
- Gestion des cimetières

## Commission cimetières

Notre commune est riche de six cimetières : certains L'équipe municipale souhaiterait que cette commission sont en état et d'autres sont plus anciens et deman- soit composée d'élus et d'habitants de la commune de dent à être rénovés. L'objectif de cette commission est Montrozier, représentant les différents villages. de proposer des aménagements des différents cime- Les élus, membres de cette commission, sont : Benoît tières, aussi d'être source d'idées nouvelles pour Rascalou (responsable), Michèle Pignan et Christophe rendre plus accueillants les lieux où reposent ceux de Méry. nos familles qui nous ont quittés. Cette commission pilotera aussi la mise en place d'un « Jardin du Souvenir », qui est en réflexion.

## **Commission sentiers et chemins**

La commission chemins en ordre de marche

La fière équipe de la commission chemins à repris sa marche d'exploration, de découverte et de caractérisation du fabuleux réseau des sentiers et chemins de la commune. Nous démarrons ainsi la 3ème année de travail qui s'achèverait par le massif des Palanges. A ce jour 78 chemins pour plus de 100 km de linéaires ont été explorés en une vingtaine de sorties. Des propositions d'entretien et d'aménagement découleront de cette mission. La cartographie en cours permettra de faciliter la connaissance du réseau pour chacun et constituera un outil de base efficace. La commission chemins propose le 9 juin, pour la deuxième année, une demi journée d'entretien, rencontre réunissant travail utile et moment de convivialité.

La commission chemins est une commission communale ouverte aux habitants souhaitant s'y investir.

Vous pouvez la rejoindre en contactant la Mairie.



## **Inauguration des HLM (Ancien presbytère de Gages)**

Le 14 avril 2014 nous avons inauguré la transformation Vergonnier, Présidente, a souligné ce partenariat riche de l'ancien presbytère de Gages en appartements. En et important. effet, la municipalité a souhaité confier à l'Office Public Cette inauguration a eu lieu en présence des élus de la de l'Habitat de l'Aveyron, la gestion de ce patrimoine. commune, de Mme Vergonnier, de M. Jacky Costes, Un investissement important a été réalisé pour l'amé- Directeur, de Mme Nedellec, Architecte, des représennagement de deux appartements T2 et T4. L'OPDHLM tants du relais paroissial, des artisans et enfin des fugère pour la commune 61 logements et Mme

turs locataires.

## VIE DE LA COMMUNE

## Calendrier des fêtes de l'été

#### JUIN/JUILLET 2014:

#### Spectacle Théâtral le 7 juin 2014 -20h00-

Organisé par l'association théâtrale de Gages-Montrozier.

#### Fête votive de Gages les 13 -14 - 15 juin 2014

Organisée par le Comité d'Animation de Gages Salle d'animation de Gages

Vendredi 13 juin: 18h00-23h00 marché gourmand. Soirée belote à partir de 20h30

Samedi 14 juin: concours de chant à partir de 14h00, initiation aux échecs pour les enfants, démonstration de Zumba, apéros concerts à partir de 19h00

Dimanche 15 juin : déjeuner aux tripoux à partir de 8h00.

« Jeux en bois » 14h00-18h00,

16h00 Thé dansant, suivi d'un repas en soirée puis d'un feu d'artifice

Fête foraine durant tout le week-end

### Kermesse des écoles le 28 juin 2014

Organisée par l'association des parents d'élèves Salle d'animation de Gages

## Repas et bal le 13 juillet 2014 « 50 ans du club et son musée »

Organisé par le Sport-Quilles Gageois Salle d'animation de Gages

## Fête autour des Fouilles de Roquemissou Le 19 juillet 2014

Exposé des découvertes, apéritif, repas, initiation aux fouilles au Musée.

## Fête du village de Montrozier les 26 et 27 juillet

Organisé par l'Association Montrozier-Loisirs

Samedi 26 juillet : Feu d'artifice, pétanque, repas en soirée

Dimanche 27 juillet : vide-grenier toute la journée

#### Soirées Pétanque en juillet et en août

Organisées par le Football Club Agen-Gages Tous les **vendredis soirs** à partir de 20h30 Stade JC Pouget

## Football Club Agen-Gages: Finale de la coupe de l'Aveyron

Une nouvelle entente sportive a vu le jour cette saison. jouée à 10 contre 11, et grâce à un but marqué dans Les clubs d'Agen d'Aveyron et de Gages se sont regroupés pour former le « Football-Club Agen-Gages ». Et cette union a déjà porté ses fruits. Les « Rouge et Noir » ont en effet remporté la tant convoitée Coupe de l'Aveyron. La rencontre, qui les opposait à Druelle, Lignon de Rodez devant plus de 3000 spectateurs. tente ! Nous le souhaitons! Les protégés des Présidents Sanchez et Malgouyres se sont imposés 1 à 0 malgré une seconde mi-temps

les arrêts de jeu par Fabrice Landié. Si les agentols/ gageois avaient déjà connu le succès dans cette épreuve en 2008, ce fut une grande première pour les joueurs gageois!

Un grand bravo donc à ce néo-club qui ne pouvait s'est disputée le jeudi 8 mai dernier sur le stade Paul guère commencer de meilleure façon sa longue en-

## Association Cap Jeunes

En sommeil depuis quelques temps, l'association Cap Jeunes est en train de renaître de ses cendres. Un nouveau bureau a été récemment désigné avec Sylvain GRELLA et Julien NOVALI à sa tête. Un projet JEUNES. de bal est en préparation pour la fin de l'été. Pour les

personnes qui souhaiteraient s'investir dans ce projet ou faire partie des membres de l'association, des informations sont disponibles sur la page facebook de CAP

## Journée découverte du patrimoine Fouilles archéologiques de Roquemissou

Une nouvelle campagne de fouilles du chantier archéo- Pour fêter ensemble cet évènement, un apéritif fera juillet 2014.

Comités des fêtes de Gages et de Montrozier, le Musée de Montrozier et l'ASPAA, ouverte au public, permettra aux chercheurs archéologues de nous commenter leurs découvertes.

logique de Roquemissou démarrera fin juin jusqu'à fin suite à leurs exposés ainsi qu'un repas aligotsaucisses préparé par le Comité d'animation de Le samedi 19 juillet, une journée organisée par les Gages, avec une animation musicale. Le programme détaillé de cette journée sera diffusé prochainement.

## Sécurité

board sur la voie publique. Ils peuvent avoir tendance à accidents pour eux-mêmes, aux piétons et aux pasutiliser les routes, les escaliers etc. et dévalent la pente sants. liser des protections appropriées : casques, genouil- pour soi et pour les autres. lères, coudières, protège-poignets, etc.

L'endroit ne répond pas aux contraintes de cette activi- dent.

Quelques jeunes de la Commune pratiquent le skate- té spécifique. Nos jeunes risquent d'occasionner des

entre le trottoir et la salle d'animation de Gages. La Aussi nous rappelons que chacun doit avoir une prapratique des jeux de glisse sur un skate nécessite d'uti- tique et un comportement responsables sans danger

La Mairie décline toute responsabilité en cas d'acci-

## Permis piétons

Le permis piétons pour les enfants est une grande initiative nationale de prévention du risque chez les enfants de 8-9 ans, lancée en octobre 2006 dans les écoles. Partout en France, le principe est de faire passer aux enfants de cette tranche d'âge cet «examen». Traverser une route, descendre d'une voiture en sécurité, éviter les pièges du trottoir, apprendre à reconnaître les panneaux et les feux pour les piétons, etc. sont les sujets abordés en classe avant de passer le permis.

Mmes Rigal et Bascoul, de l'école publique de Gages, ont fait travailler les 19 élèves de la classe de CE2. Nous remercions le gendarme, M. Marc Albenque de la Brigade de Bozouls, qui est venu les évaluer. Félicitations aux élèves de la classe de CE2 de Gages pour avoir brillamment décroché leur examen de passage. Ils ont reçu officiellement et tout aussi fièrement leur petite carte du permis piétons, attestant de leurs connaissances.

La sécurité piétonne n'a plus de secrets pour eux !!!

## **INFORMATIONS PRATIQUES**

## SERVICE SOCIAL

#### **AUTRES SERVICES**

#### SERVICE MEDICAL

## ASSISTANTES SOCIALES

Vous pouvez contacter les assistantes du service social du secteur : Conseil Général

**Tél : 05 65 73 04 00**Mutualité Sociale Agricole **Tél : 05 65 75 39 68** 

## POLE GERONTOLOGIQUE

Information et aide aux personnes âgées Contact : Céline CONQUET **Tél : 05 65 48 92 83** 

#### SERVICE DES REPAS

#### Le portage de repas à domicile

Contact : ADMR de Bozouls Permanence téléphonique : Mardi et jeudi (journée) Vendredi (matin)

Tél: 05 65 44 46 59 (répondeur) Repas retraités

à la Cantine Municipale

De septembre à juin, du lundi au vendredi Vente de tickets à la Mairie **Tél : 05 65 42 29 32** 

## POINT EMPLOI BOZOULS COMTAL

Centre Social Bozouls Comtal **Tél: 05 65 48 37 12**e-mail: pointemploi.bozouls@orange.fr
Permanence à Gages (Mairie)

3ème mercredi du mois De 10h30 à 12h00 Contact : Lucette PERROUD

## RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

Lieu d'accueil, de rencontre et d'échange pour les jeunes enfants et les adultes (assistantes maternelles, parents, ...) Contact : Isabelle GRES/Marlène GRAL Centre Social Bozouls Comtal

Tél : 05 65 48 84 41 06 73 35 55 70

MICRO CRECHE
"A PETITS PAS"

395 route des écoles **Tél : 05 65 72 48 33** 

## **ELABORATION DU JOURNAL**

COMMISSION COMMUNICATION Mise en page : Secrétariat de la Mairie

#### **TRANSPORTS**

Ligne régulière en direction de Rodez, ou Millau/Montpellier ou Mende. Contact : Gare Routière

Tél: 05 65 68 11 13
TRANSPORTS à la demande en direction de Bozouls ou Laissac.
Contact: SARL ROUX
Tél: 05 65 68 66 50

#### TAXI

Contact : Alliance Comtal Taxi (La Loubière) Nadine COUDERC **Tél : 06 84 35 37 10** 

Contact : les Ambulances Vallée d'Olt Jean-Claude DALLO Christine TURLAN/COUDERC **Tél : 05 65 44 02 02** 

## BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

#### Heures d'ouverture

1er lundi du mois : 15h00-17h00
Mercredi : 14h00-19h00
Vendredi : 15h00-18h00
Samedi : 14h00-16h00
Des quotidiens locaux sont disponibles
à la lecture tous les jours.
e-mail : biblio-montrozier@wanadoo.fr

Tél : 09 67 17 16 67

## AGENCE POSTALE COMMUNALE

## Heures d'ouverture

Mardi, jeudi, vendredi : 9h30-12h00 13h30-16h00 / mercredi : 9h30-12h00 14h00-16h00 / samedi : 8h30-12h00 **Tél : 05 65 46 05 84** 

#### **PRESSE**

André HERREMAN Correspondant Midi-Libre/Centre Presse **Tél: 05 65 42 04 72 / 06 77 70 80 63** e-mail: marietoujours@orange.fr

#### DECHETTERIE

Horaires de la déchetterie :
 Lundi de 9h30 à 12h30
 et de 14h00 à 18h30 \*
 Mercredi de 14h 00 à 18h30\*
 Vendredi de 14h00 à 18h30\*
 Samedi de 9h30 à 12h30
 et de 14h00 à 18h30\*
(\*fermeture à 17h30 du 01/12 au 15/03)

Tél : 05 65 51 52 47

## CABINET DE MEDECINE GENERALE

I.M HARANT / J.CAUSSE / B.LORCA Tél: 05 65 42 12 50

## CABINET DENTAIRE

Mme HANF **Tél : 05 65 42 42 80** 

## CABINET DE KINESITHERAPIE

FABRE-CAVAILLON
Centre village Les Palanges **Tél: 05 65 72 45 62** 

## PHARMACIE

Mme FOULQUIER **Tél: 05 65 42 93 93** 

#### INFIRMIERES A DOMICILE

#### Cabinet infirmières

(Gages-Agen d'Aveyron) Mmes ZEBBOUDJ, BOULOC COURTAIS

Tél: 05 65 46 25 66

## Cabinet infirmières

(Gages) Mmes MASSOL, ARNAL, CASTANIER, FOURNIER, SABATHIER

Tél: 05 65 42 12 74 Tél: 06 08 82 19 07

## SECRETARIAT DE LA MAIRIE

vous accueille:
Le lundi de 13h30 à 18h00
les mardis, jeudis, vendredis de 8h00 à
12h00 et de 13h30 à 18h00
Le mercredi de 8h00 à 12h00
et de 13h30 à 17h00
Le samedi de 8h00 à 12h00

Tél: 05 65 42 29 32 Fax: 01 56 72 50 75

e-mail: mairie-montrozier@wanadoo.fr Site internet: www.gages-montrozier.fr PERMANENCES DES ELUS

Monsieur le Maire vous recevra le mardi toute la journée et le samedi de 8h00 à 12h00. Veuillez prendre rendez-vous auprès du secrétariat de Mairie. Rendez-vous pour les adjoints, le samedi matin ou selon possibilité.